

VILLERS SAINT PAUL

Informations

HORAIRES D'ÉTÉ DES SERVICES MUNICIPAUX

• **Monsieur le Maire** n'assurera pas ses permanences du 13 juillet au 26 août inclus, elles reprendront le 31 août.

• Du 11 juillet au 19 août **la Mairie** sera ouverte au public sur rendez-vous en appelant au 03 44 74 48 40 : les lundis de 13h30 à 17h, les mardis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, les mercredis de 12h à 17h, les jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et les vendredis de 13h30 à 17h.

• **Les accueils de loisirs et l'espace jeunesse** seront ouverts du 11 juillet au 31 août inclus. Ils seront fermés le 14 juillet et le 15 août.

• **Les crèches (collective et familiale)** seront fermées le 14 juillet et du 1^{er} au 19 août.

• **La Bibliothèque Colette** sera fermée le 14 juillet et du 2 au 13 août inclus.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les élections législatives se dérouleront les 12 et 19 juin 2022. Les bureaux de vote seront ouverts de **8h à 18h**.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent le jour de l'élection, vous pouvez choisir le vote par procuration. Un formulaire est disponible sur le site service-public.fr. Après avoir reçu le mail indiquant la référence de votre demande, vous devez impérativement vous rendre en personne dans un Commissariat de police ou une Gendarmerie. Faire cette démarche au plus tôt vous assure de pouvoir voter.

LA FÊTE DE LA VILLE

**Samedi 25 juin de 14h à 22h,
le parc de la Brèche accueille la fête de la ville.**

Dès 14h, rendez-vous gratuitement à la fête en calèche. Arrêts : Parvis de la Mairie/Mortefontaine (Pharmacie Léourier)/ Parc de la Brèche.

À partir de 14h et jusqu'à 18h, vous pourrez découvrir les stands des associations, des écoles villerssoises et des services de la ville.

Les petits trains de l'association AVO circuleront dans le parc de la Brèche de 14h à 18h.

De nombreuses animations se succéderont tout au long de l'après-midi : Déambulation musicale - Atelier maquillage - Grands jeux en bois - Ateliers sportifs - Activités manuelles - Démonstrations sur scène - Stands associatifs - Calèches - Animations développement durable - Restauration - Espace lecture - Espace petite enfance.

**À 20h, venez assister au concert
de L'ORCHESTRE NATIONAL DE BARBÈS.**



SUPPLÉMENT AU BULLETIN MUNICIPAL JUN 2022

Directeur de la publication :
Gérard Weyn

Mairie de Villers-Saint-Paul

☎ 03 44 74 48 40

🌐 www.villers-saint-paul.fr



SOIRÉE CINÉMA

Vendredi 1er juillet à 20h

Le centre socioculturel organise une soirée cinéma à la salle Henri Salvador.

C'est à vous de choisir le film que vous souhaitez voir en votant au mois de juin pour BABY BOSS 2 ou JUNGLE CRUISE sur Facebook ou sur la plateforme du participative.

Gratuit sur réservation au centre socioculturel Le Trait d'union.

☎ 03 44 66 32 55

✉ espacepierreperret@villers-saint-paul.fr

PLAN DE PRÉVENTION DE LA CANICULE

Ayez le bon réflexe, inscrivez-vous sur le registre du CCAS.

Le plan de prévention de la canicule consiste au repérage des personnes les plus vulnérables aux fortes chaleurs. Une veille saisonnière sera activée du 1^{er} juin au 15 septembre.

Dans l'éventualité d'une vague de chaleur qui dure plusieurs jours et nuits, l'alerte canicule sera déclenchée par la Préfète de l'Oise.

Les personnes âgées de plus de 65 ans et/ou en situation de handicap, ont la possibilité de s'inscrire sur le registre communal. Une fiche de renseignements leur sera envoyée.

Ainsi, des agents du C.C.A.S. pourront s'assurer de leur bien-être, de leur sécurité, leur prodiguer les conseils nécessaires en cas de chaleurs extrêmes et alerter les personnes qui pourront leur venir en aide.

Renseignements au CCAS : 03 44 74 32 90

ATTENTION AUX NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses... ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30,
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- Le dimanche de 10h à 12h.

VACANCES D'ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS

Les inscriptions au centre de loisirs pour les vacances d'été se font via le portail famille, par mail à l'alsh si l'enfant a déjà été inscrit (aux mercredis, aux petites vacances, à la restauration, au périscolaire) ou sur rendez-vous au service enfance (pour les non-inscrits, sans dossier).

Pour les inscriptions à l'espace jeunesse contactez la référente jeunesse Laura Golivet au **03 44 66 32 55**

MON ÉTÉ À VILLERS

Les inscriptions pour les activités et sorties de Mon été à Villers auront lieu le 8 juin au centre socioculturel et le 10 juin à la bibliothèque Colette.

Centre socioculturel Le Trait d'union.

☎ 03 44 66 32 55

✉ espacepierreperret@villers-saint-paul.fr

BOURSE SOLIDARITÉ VACANCES

Mis en œuvre par l'ANCV, le programme Bourse Solidarité Vacances a pour objectif de permettre le départ en vacances de familles, à revenus modestes.

Bourse Solidarité Vacances propose des offres de séjours, de loisirs et de transports de qualité, à prix solidaires.

Venez nous rencontrer sur rendez-vous au centre socioculturel du Trait d'union à l'Espace Pierre Perret (03 44 66 32 55), chaque jeudi après-midi.

SOS ABEILLES

Chaque année, au retour des beaux jours, des essaims d'abeilles se forment et s'installent parfois dans des endroits inappropriés. L'essaimage est un phénomène naturel qui permet aux colonies d'abeilles de se diviser et donc de se reproduire.

Ne détruisez pas les abeilles, mais participez à leur sauvegarde en contactant un apiculteur villersois qui viendra récolter cet essaim.

Les abeilles appartiennent à une espèce protégée par la loi. Les pompiers ou les entreprises de désinsectisation n'ont pas le droit de les détruire.

Vous avez un essaim chez vous ? Contactez un apiculteur villersois : ☎ 06 98 79 17 20

LES PETITS TRAINS DANS LE PARC DE LA BRÈCHE

Les Amis de la Vapeur de l'Oise (AVO) organisent régulièrement des journées de circulation de petits trains dans le parc de la Brèche. Ces manifestations gratuites et ouvertes à tous ont lieu sur un réseau ferré de 1000 mètres.

- ▶ **Samedi 25 juin de 14h à 18h** - Fête de la ville.
- ▶ **Dimanche 24 juillet de 14h à 18h.**
- ▶ **Dimanche 21 août de 14h à 18h.**
- ▶ **Samedi 17 septembre et dimanche 18 septembre de 14h à 18h** - Clôture de la saison.

Ces journées sont susceptibles d'être annulées en fonction des conditions atmosphériques.
Préparation des machines le matin.

MUTUELLE COMMUNALE

Mardi 21 juin

Une permanence pour tout savoir



PROCHE DE VOUS DEPUIS 1927

Vous êtes intéressé(e) par ce dispositif ? Ou tout simplement curieux d'en savoir plus ?

Les conseillers de la MUTUELLE JUST,

organisent une **permanence de 10h à 12h et de 13h30 à 16h à la salle A de l'Espace P. Perret.**

Réservation obligatoire au 03 27 48 12 23.

Vous y trouverez la réponse à toutes vos questions.

🌐 www.just.fr

LE CHOEUR DES COEURS

Samedi 4 juin 2022 à 21h
Salle Georges Brassens

L'association Le Choeur des Coeurs, troupe d'enfants chanteurs, vous invite à son tour de chant (Variétés françaises d'hier et d'aujourd'hui) qui marquera la fin de saison.

Entrée gratuite. Ouvert à tous.

Ouverture des portes dès 20h.

BIBLIOTHÈQUE COLETTE

▶ **LECTURE PAR LA CIE SALLESTE**

Mercredi 15 juin à 14h

La Compagnie de théâtre Salleste vous propose une lecture publique d'extraits du Petit prince d'Antoine de Saint-Exupéry à la bibliothèque de 14h à 14h30.

Gratuit.

📍 **28, Boulevard de la République**

☎ **03 44 74 51 52**

LOUEZ UN VÉLO ÉLECTRIQUE

Vous pouvez louer un vélo à assistance électrique mis à votre disposition par l'AXO pour une durée de 1, 3, 6, 9 ou 12 mois.

Une fois chargé, le deux roues a une autonomie de 30 à 60 km. Il est équipé d'un porte-bagage, d'un panier et d'une prise USB. Le tarif, dégressif dans la durée, commence à 50 € pour un mois de location et s'élève à 300 € pour un an. Soit 25 € par mois. Une aide financière peut vous être allouée par la commune.

Renseignements : agence commerciale AXO sur le parvis de la gare de Creil ouverte du lundi au vendredi de 7h à 19h et le samedi de 9h à 14h.

☎ **03 44 66 89 89**

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Cet été, bénéficiez gratuitement de conseils de sécurité et d'une surveillance de votre habitation pendant votre absence.

Fiches à télécharger sur le site de la ville :

Accès direct/En téléchargement/Police municipale
ou à retirer à la Police Municipale :

📍 **26, rue Belle Visée** ☎ **03 64 22 04 68**

☎ **06 60 33 06 68**

ANIMATION SENIORS

«MAINTIEN EN FORME»

Une nouvelle session aura lieu en septembre !

Renseignement et réservation sur rendez-vous au CCAS au 03 44 74 32 90.

L'inscription et le certificat médical sont obligatoires.

HORAIRES D'ÉTÉ DU BUREAU DE POSTE

Du 4 juillet au 3 septembre le bureau de poste sera ouvert :

- les lundis et les jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- les mardis et vendredis de 14h à 17h,
- les samedis de 9h à 12h.

ANNUAIRE DE LA VILLE 2022/2023

Si vous souhaitez faire référencer votre association, votre entreprise, votre commerce, modifier les informations déjà répertoriées ou ne plus apparaître dans cette publication, contactez le Service communication.

Les renseignements sont à retourner pour le 15 juin, dernier délai.

Passée cette date, la ville ne garantira pas la publication des informations.

Service communication

☎ 03 44 74 48 68

✉ communication@villers-saint-paul.fr

LE SALON DES ARTS

Du 11 juin au 12 juin le Salon réunira à l'espace Pierre Perret peintres, photographes et sculpteurs.

Exposition des photos du grand concours «J'aime ma ville».

Le salon est ouvert à toutes les techniques. Pas de matériau imposé - Entrée libre et gratuite - Tout public.

Samedi 11 juin et dimanche 12 juin de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Découvrez les lauréats du salon 2022 le dimanche 12 juin.

📍 Espace Pierre Perret - Cavée des renards
☎ 03 44 66 32 55

COMMÉMORATIONS

▶ La cérémonie de commémoration de la journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine aura lieu le 13 juin à 17h.

▶ Celle de l'Appel du 18 juin 1940 aura lieu le 18 juin à 11h.

▶ Celle de la Fête nationale aura lieu le 14 juillet à 11h.

Elles se dérouleront sur le parvis de la Mairie, place François Mitterrand.

INSCRIPTIONS 2022/2023

PÉRISCOLAIRE - RESTAURATION SCOLAIRE - CENTRE DE LOISIRS

Afin d'organiser au mieux la prochaine rentrée scolaire,
il est impératif que les démarches soient effectuées entre le 2 mai et le 30 juillet 2022
pour ouvrir l'accès aux services dès la rentrée.

Pièces à fournir pour l'inscription

- Carnet de santé,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (les factures de téléphones mobiles ne sont pas acceptées).
- Pour le périscolaire, fournir l'attestation de travail ou de formation délivrée par l'employeur avec le dernier bulletin de salaire du ou des parents,
- Pour la restauration des enfants en petite et moyenne section de maternelle, fournir l'attestation de travail ou de formation délivrée par l'employeur avec le dernier bulletin de salaire du ou des parents.

Si vous n'avez pas déjà fait calculer votre quotient 2022, veuillez apporter :

- Avis d'imposition 2021 sur revenus 2020,
- Dernière quittance de loyer ou échéancier immobilier,
- Attestation de droit de la CAF de moins de 3 mois.

Les inscriptions sont ouvertes sur rendez-vous au 03 44 74 48 47 ou à distance grâce au portail famille accessible depuis le site de la ville 🌐 www.villers-saint-paul.fr.

Le service enfance est à votre disposition pour vous guider en cas de difficulté.